

des capitaux à bien des programmes existants ou il les modifie légèrement. Il imite les techniques des fabricants d'automobiles qui modifient légèrement la ligne des voitures pour faire croire aux acheteurs qu'ils ont un nouveau véhicule, complètement redessiné. Les modalités d'application du programme du REEL ont été modifiées, mais ces changements sont tout à fait mineurs. Il aurait été bien plus utile par exemple de porter le plafond des contributions à \$20,000, car que représentent \$10,000 quand on achète une maison?

Le ministre des Finances pensait que les fonds alloués au programme d'encouragement à l'accession à la propriété suffiraient jusqu'à la fin mai. Les Canadiens aussi. Or, pour on ne sait trop quelle raison, il n'y a plus d'argent. Le gouvernement a perdu toute crédibilité et il voudrait que nous lui accordions automatiquement ce pouvoir d'emprunt. Il n'en est nullement question, surtout quand on sait à quel point le gouvernement peut induire les Canadiens en erreur.

Peut-on vraiment parler de relance sans parler d'une utilisation judicieuse des fonds publics et des restrictions? La logique nous en défend. Mais il ne s'agit plus du tout de la même logique surtout quand le ministre des Finances prend la parole à la Chambre. On va dépenser des milliards, mais personne ne parle de diminuer les coûts ou les dépenses publiques. Le ministre est visiblement satisfait de la façon dont le gouvernement gère les fonds publics. Il est bien le seul. Il doit s'accommoder des sommes énormes englouties pour renflouer les sociétés de la Couronne et avec ses pouvoirs d'emprunt, sans parler du manque de responsabilité financière vis-à-vis du Parlement qui est de règle quand les libéraux sont au pouvoir.

Le ministre des Finances sait pourtant que les Canadiens sont insatisfaits, et pas seulement à cause de cet état de choses. C'est pour cette raison qu'il est apparu le mois dernier sur le réseau de télévision national avec sa hotte pleine de cadeaux et son sourire de Père Noël pour annoncer des cadeaux électoraux dont les 100 millions supplémentaires pour la Société du crédit agricole et cette mesure permettant aux agriculteurs d'étaler leurs pertes sur une période de dix ans. Soyons sérieux: cette mesure peut-elle vraiment aider les agriculteurs qui sont menacés de faillite en ce moment?

On parle de dépenses certes, mais on ne dit pratiquement rien sur la façon dont le ministre va financer son programme. On va récupérer quelques sommes minimes grâce au crédit d'impôt et à l'augmentation de la taxe sur l'alcool, le tabac et les matériaux de construction. Quant au reste, ce sont les générations futures qui vont devoir payer la note. Lorsqu'il va falloir rembourser les sommes dépensées pour ces programmes somptueux, les responsables de ces dépenses ne seront plus au pouvoir. Le ministre doit bien se rendre compte qu'il n'aura probablement pas à régler les contrecoups désastreux à long terme des mesures qu'il a prises.

Le gouvernement ne saurait fonctionner indéfiniment avec un déficit d'une telle envergure. Où tout cela nous mènera-t-il? Le gouvernement distribue bien trop de cadeaux et il fait des dons par trop généreux. Tant qu'il n'aura pas enrayé cette tendance, le déficit continuera à prendre de l'ampleur jusqu'au jour où l'on prélèvera au contribuable son dernier centime, où le pays fera faillite et où notre devise perdra toute sa valeur, comme le deutschemark à une certaine époque, quand même une brouette pleine de cette devise ne permettait d'acheter qu'une seule miche de pain.

### Motion d'ajournement

Au début du printemps, on nous a annoncé, pour excuser, je suppose, la prodigalité du gouvernement, que les comités du cabinet se chargeraient désormais de la gestion des débours gouvernementaux en conformité des directives établies dans le rapport de la commission Lambert. On nous avait tenu force beaux discours à propos des freins et contrepoids qu'il fallait appliquer aux dépenses du gouvernement. Si les freins et contrepoids en question ont été effectivement appliqués et qu'ils se sont révélés efficaces, pourquoi alors le vérificateur général se plaint-il tant dans son dernier rapport? Comme les députés s'en souviennent certainement, il y a déploré de nombreux gaspillages. Le projet de loi C-155, dans lequel on a exagéré les besoins financiers du gouvernement, est un excellent exemple du peu de cas qu'on a fait des vaillants efforts de M. Kenneth Dye.

Depuis quelques semaines, les ministériels nous servent de nombreux et éloquents discours pour justifier le pouvoir d'emprunt supplémentaire sous prétexte qu'il est inévitable de dépenser, que le gouvernement a d'ailleurs fait de son mieux et que nous devrions accepter la situation sans mot dire. Or, ce n'est tout simplement pas une excuse valable. Les données sont nombreuses qui confirment que les dépenses du gouvernement se sont accrues à un rythme beaucoup plus rapide que l'indice des prix à la consommation ou le produit national brut. Cela, on ne saurait le contester. Tâchons de ne pas transformer notre pays en une autre Suède où la libre entreprise est à toutes fins pratiques inexistante et où le fardeau fiscal est insupportable. Pourtant, c'est vers cela que nous nous dirigeons du fait d'un gouvernement qui contracte des emprunts toujours plus importants et qui réclame carte blanche pour ce faire.

En conclusion, le gouvernement se doit de faire preuve d'une plus grande sagesse en ce qui concerne la gestion des affaires financières de la nation. L'un des moyens pour y parvenir serait de décider dès à présent qu'il s'efforcera de réduire la taille de son déficit en mettant de l'ordre dans ses affaires et en se conformant aux recommandations du vérificateur général. Un autre moyen serait d'encourager la participation accrue du Parlement à la gestion des affaires financières du pays. C'est là une tradition que tous les députés souhaitent sauvegarder et qui bénéficierait à tous les Canadiens.

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

### QUESTIONS À DÉBATTRE

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre! En conformité de l'article 45 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Friesen)—Le Service correctionnel du Canada—Les sondages effectués auprès des employés—Le rôle de la direction; le député de Halifax-Ouest (M. Crosby)—Les relations ouvrières—Le conflit à l'Eastern Provincial Airways—L'observation des règlements sur la sécurité aérienne; le député de Winnipeg-Birds Hills (M. Blaikie)—Les soins médicaux—On demande au ministre de présenter une nouvelle loi sur la santé—La date de la présentation.